VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Par Willard & Eiseman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Speculateurs et Placeurs Attention ! Une Occasion pour Acquérir de Splendides Terrains Dans le Quatrième District, Voisinage Complètement Amélioré.

LIQUIDATION DE LA PEOPLE'S BREWING CO.

L'ILET DE VALEUR SPLENDIDEMENT SITUE, COMPRENANT

VINGT-QUATRE TERRAINS,

DEVANT ETRE VENDUS AUX PLUS HAUTS ENCHERISSEURS.

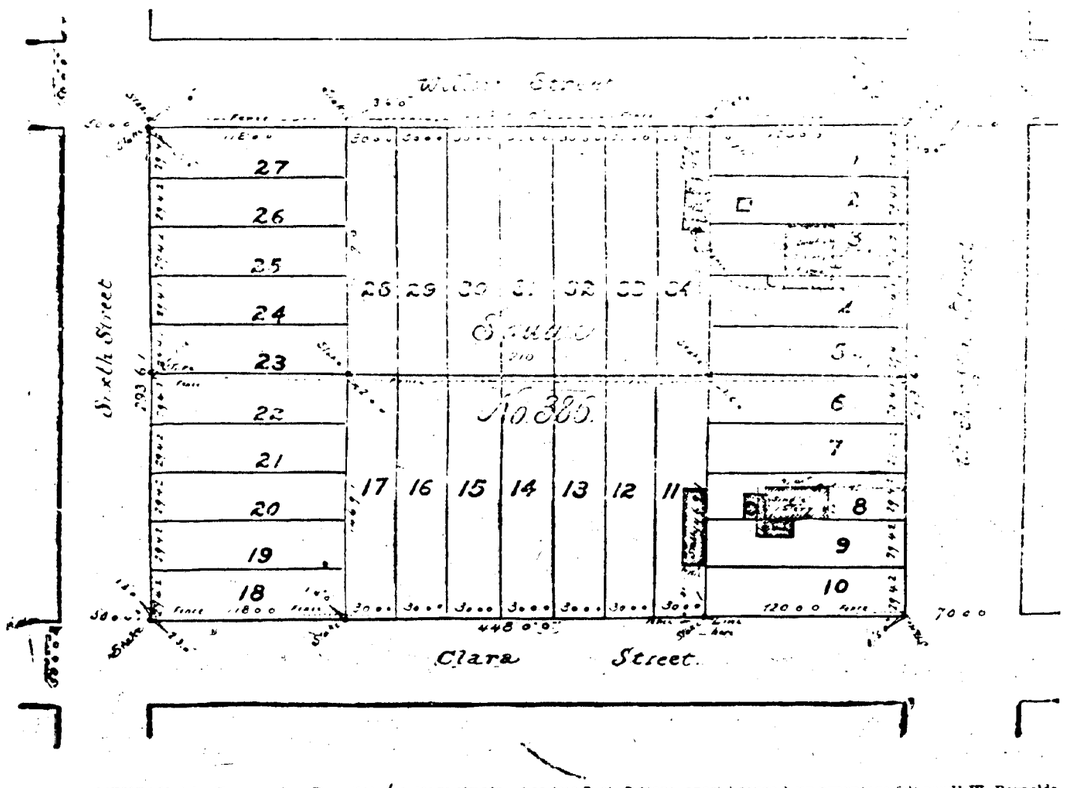

A L'ENCAN, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 4 JANVIER 1910 à midi. Vente par WILLARD & EISEMAN, 632 rue Gravier. En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, la re Liquidation de la People's Brewing Co., de la Nouvelle Orléans, No 89,304 et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous vendrons à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 4 janvier 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 29 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Washington sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Washington et Willow. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Washington et Clara. Les lots Nos 2 et 4 étant améliorés par un cottage simple. Les lots 5 et 9 étant aussi améliorés par un cottage simple.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 146 pieds 9 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles. Le lot No 11 ayant améliorations et est contigu aux lots 10, 9, 8, 7, 6.

Les lots Nos 18, 19 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 mesurant chacun 29 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Sixième sur une profondeur de 118 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 18 formant l'encoignure des rues Sixième et Clara, et le lot No 27 formant l'encoignure des rues Sixième et Willow.

Les lots Nos 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Willow, sur une profondeur de 146 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Toutes de ces mesures apparaîtraient plus complètes par référence à un arpentage fait par H. W. Reynolds, député-voyer de ville, le 4me jour de novembre 1909.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en paiement à part égale de 1 et 2 ans avec intérêt au taux de 7 0|0 par an de la date de la vente jusqu'au paiement final là-dessus, lequel sera garanti par lien de vendeur et les clauses usuelles et coutumières de sécurité.

Les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1910 et payer pour l'acte de vente pardevant John F. A. Riebel, notaire. Un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de la vente chez l'encanteur.

WILLARD & EISEMAN
MEYER EISEMAN, Encanteur.
632 rue Gravier.

Charles Osterberger, avocat pour les Liquidateurs.

28 nov—28—déc 5 12 19 26—jan 2 4

Will J. Morgan. Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSE FERNANDEZ.

No 52,119 —Cour Civile de District—Division B.

CARRÉ DE TERRE DE VALEUR

Dans le Sixième District, Contenant 24 Terrains, l'ilet borné par les rues Robert, Upperline, Liberté et Howard.

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur—Serment No 331 rue Carondelet—JEUDI, le 16 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi, je vendrai conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 9me jour de novembre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit décrite, à savoir:

Un certain carré de terre, améliorations, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Robert, Upperline, Liberté (autrefois St. André ou Green) et Howard (autrefois St-George), subdivisé en 24 terrains désignés par les Nos un à vingt-quatre inclusivement, sur un plan dressé par A. de Armas, voyer général, daté du 6 mai 1859, déposé en l'étude de A. Doriocourt, ancien notaire, d'après lequel plan ledits lots mesurent comme suit. Le lot un formant l'encoignure des rues Robert et Liberté et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Robert et Howard et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Robert sur 120 de profondeur entre lignes parallèles, les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30' 3" 3''' de face à la rue Robert sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos 11 et 20 mesurant chacun 30' 3" 4''' de face à la rue Upperline sur 120 en profondeur; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Upperline et Liberté, et le lot No 20 formant l'encoignure des rues Upperline et Howard; les lots 12 à 19, inclusivement, mesurant chacun 30' 3" 3''' de face à la rue Upperline sur 120 de profondeur; les lots 21 et 22 mesurant chacun 30' de face à la rue Liberté sur 150, 5" de profondeur, et les lots 23 et 24 mesurant chacun 30' de face à la rue Howard sur 150' 5" de profondeur.

Ladite propriété devant être offert en parcelle de un ou plusieurs lot à chaque offre.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou en un et deux ans de crédit, garantis par billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque spécial sur la propriété vendue, ensemble avec le dix pourcentage d'honoraire d'avocat, l'assomption des taxes pour l'année 1909, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les actes de vente devant être passé pardevant Robert Lagier, notaire, aux frais de l'acquéreur et que tout les acquéreurs fassent un dépôt de dix pour cent du montant de la vente au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN encanteur,
Bureau 331-33 rue Carondelet.

Lagier & Gleason, avocat pour le demandeur.

Lyle Saxon & Meyer S. Dreifus, avocat ad hoc représentant le défendeur.

14 nov—14 21 28—déc 5 12 16

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Angus McKinnon vs Southland Turpentine Company

No 85,453 COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIV. "B"

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—MERCREDI, 15 décembre 1909 à midi, au Lac Charles, paroisse Calcasieu, Etat de la Louisiane, à la porte d'entrée de la maison de cour, faisant face à la rue Pujo, de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lequel ordre a été enregistré le 8 novembre 1909 et est devenu final et exécutoire le 30 novembre 1909, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La propriété de la Southland Turpentine Company, comprenant l'installation, accessoires, patentes et droit d'occupation des lieux pendant une année, le tout d'après inventaire sur filière.

Conditions—A vendre le tout entier pour de l'argent comptant, la livraison de la propriété devant se faire de suite, et ladite propriété tenue aux risques de l'acquéreur dès le moment de l'adjudication.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs,
322 rue Baronne, Nouvelle Orléans, La.
Jno E. Todd, recevoir.
3 déc—3 5 12 15

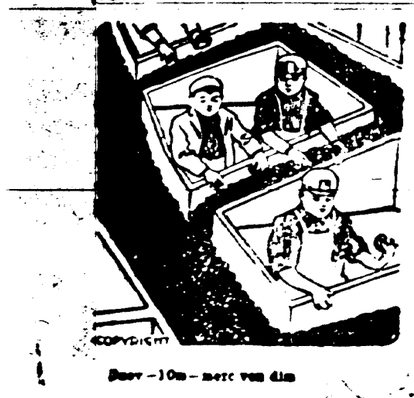

Buov—10m—merc ven dim

La Pittsburg Coal Company.
PAUL M. SCHNEIDAU, Gérant
Bureau, 315 RUE CARONDELET
Téléphone Main 576. Nouvelle Orléans, La.
En Gros CHARBON Au Détail
CHANTIERS DE CHARBON:
Au pied de la rue Race. Téléphone Main 963
513-521 rue Quartier. Téléphone Main. 321.
Rue Adams Téléphone Up. 1890.
Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MONGAM.
CALE SECHE DE SECTION, ALGER,
Téléphone Algier 38.
Seul Agent pour le véritable Charbon Montevallo.

VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 15 Décembre 1909.

No 3309 rue Tchoupitoulas,

Louée $9.00 par mois

Succession de Antonio Sidoti.

No 90 125—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR & Cie, LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 825 rue Union— Il sera vendu MERCREDI le 15 décembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre signé le 25 octobre 1909 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et Lavenue Louisiana, lequel dit lot de terre mesure seize pieds six pouces et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de quatre vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles et constitue la moitié du lot No huit sur un plan dressé par Ben Buisson, voyer, daté du 8 août 1837, étant la même propriété que ledit A. Sidoti a acquise de Vito Longo par acte passé pardevant E. K. Skinner, notaire, enregistré au bureau des transferts livre 170, folio 116, et daté du 18 octobre 1897.

Conditions— Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, devant être attesté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando", toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant assurer la propriété en faveur du porteur des billets. L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et déposer dix pour cent du montant de son enchère immédiatement après l'adjudication entre les mains de Louis C. Spear, encanteur, et de payer pour les frais de l'acte de vente, incluant certificate pardevant U. Marinoni Jr, notaire.

Guy M. Hornor, avocat.
14 nov—14 21 28—déc 5 8 15

J. L. Unorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 86,077—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION DE GEORGE SMITH

JEUDI, le 30 décembre 1909 à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,
Nous vendrons à l'enchère publique la Bâtisse à deux étages,
No 1516 rue du Camp.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée succession de George Smith, dossier No 86,077, le dit ordre daté et signé du 23 novembre 1909, et adressé à J. L. Unorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 décembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District situé dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasin, Race et Orange, désigné comme lot C, sur un certain devis de voyer, dressé par D. E. Seghers & fils, voyers, daté Nouvelle Orléans, 3 février 1909 et annexé à un inventaire supplémentaire, pris et fait par John Jaevier, notaire en cette ville, le 30 mars 1909 conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de George Smith, No 86,077 du dossier de ladite cour, d'après lequel dit devis d'arpentage ledit lot C commençant à un point à la rue Camp cent vingt-neuf pieds quatre pouces de l'encoignure de la rue Race et mesurant dudit point, une distance de trente pieds quatre pouces de face à la rue Camp, trente et un pieds huit pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne de côté vers la rue Orange, une première profondeur de soixante quatre pieds quatre pouces sur la ligne de division du lot B, de là s'élargissant un pied quatre pouces vers la rue Race, de là une deuxième profondeur de cinquante cinq pieds huit pouces à sa ligne de fond et jusqu'au mur en briques et au lot B. Le tout en mesure américaine. Les améliorations sur ledit lot C consistent en une bâtisse simple à deux étages portant le numéro municipal 1516 rue Camp, ensemble avec les bâtisses dans le fond y appartenant.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, les frais des certificats requis et frais de l'acte de vente par devant John Jaevier, notaire; la vente sujette au bail s'il y en a qui existe, et les loyers retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente; 10 pour cent de dépôt (sans intérêt) devant être fait au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières,
Bureau No 910 rue Gravier.
28 nov—28—déc 5 12 19 26 30

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion pour Cottages dans le Premier District.

Personnes qui cherchent des "Homes" Placeurs et Spéculateurs, Attention !

Cottage Double 2649-51 rue Gravier, près de la rue Broad.

Aussi—Cottage Simple, 3018 rue Thalie entre les rues Claiborne et Derbigny.

JEUDI le 13 janvier 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

IN RE SUCCESSION DE AMOS HINKSON

No 88,461—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Div. D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 585, borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, Broad et Dorgenois, ledit lot est désigné par le No 26, sur un plan par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 10 juillet 1890, et d'après lequel plan ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 122 pieds, 3 pouces et 7 lignes les améliorations sont connues comme 2649-51 rue Gravier.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 453 borné par les rues Thalie, Claiborne, Melpomène et Derbigny, ledit lot est désigné par le No 11 et mesure 27 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny sur une profondeur et façade à la rue Thalie de 109 pieds et formant le coin des rues Thalie et Derbigny; étant la même propriété acquise par le défunt par acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 30 juin 1902.

Les améliorations sont connues comme 3018 rue Thalie.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Alvin E. Hebert, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1910 devant être assumées par l'acquéreur qui doit déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.
John Dymond Jr, avocat
12 déc—12 19 26—jan 2 9 13

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA,
Coke de Gaz et de Fonderie,
W. G. COYLE & CO.,
337 Carondelet.
Phone Main 2126.
CHANTIER DE SUCCURSALE
4716 Magasins, coin Valence
18 sept—

VENTES A D'ENCAN.

Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de Commerce de Valeur, 818 rue Chartres, coin Madison,

Occupé pendant des années comme salon de liqueurs et maison de logement, près du Marché Français et de maisons de commerce prospères dans ce quartier.

Succession de John Balovich.

No 91,102—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division B.

IL sera vendu à l'enchère, MARDI, le 11 janvier 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 7 décembre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le second district de cette ville désigné par le numéro un du carré 4 ilet borné par les rues Ste Anne, Madison, Decatur (ci-devant Levée) et Chartres, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 20 septembre 1857, annexé à l'inventaire de la succession de François Dusuau de la Croix, fait par T. Guyot, notaire en cette ville, le 30 septembre 1857, lequel terrain forme le coin des rues Chartres et Madison, et mesurant vingt-deux (22) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes de façade rue de Chartres sur soixante quinze (75) pieds, deux (2) pouces de profondeur et façade rue Madison.

Les améliorations se composent de la bâtisse en briques à trois étages avec attic, 818 rue de Chartres, près Madison contenant buvette, cuisine et huit chambres habitables, bâtisse toujours occupée comme un salon de liqueurs et maison de logement en activité.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à crédit de un an à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de ladite vente devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur ainsi que privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acheteur et la police d'assurance transférée au détenteur du billet et l'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1909, et fera un dépôt au moment de l'adjudication de dix pour cent du prix de l'achat entre les mains de l'encanteur. L'acte de vente pardevant Ben J. Davis, notaire.

9 déc—9 12 19 26—jan 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu entier de la Buvette longuement établie et la maison de logement 818 rue de Chartres, coin Madison, se composant de l'installation d'un salon de liqueurs, de verres, liqueurs de différentes marques, comptoir, table de billard, "pigeon holes", queues, billes, tables, chaises, lits, articles de ménage ustensiles de cuisine et de salle à manger, meubles et autres articles trop nombreux à énumérer.

LUNDI 20 décembre à 11 heures a. m. sur les lieux susdits sans limite ni réserve

PAR Jas. A. Brennan, Encanteur — Bureau 733 rue Union, tout de l'argent comptant le tout en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. F. D. King, le 7 décembre 1909, pour le compte de la succession de John Balovich, No 91 192, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B".

9 déc—9 12 16 19 20

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN B. HIRSCHLE.

No 89,907—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Div. A.

Joli Cottage Simple, aussi le conteur d'une Forge.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 23 décembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre signé le 9 novembre 1909 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages appartenant ou de quelque façon dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, (autrefois Faubourg Greaux) à la jonction des Chemins du Bayou et Gentilly, désigné par les Nos 4 et 5 de l'ilet borné par les rues N. White, Laharpe et les Chemins du Bayou et Gentilly, sur un plan de A. de Armas, daté du 21 novembre 1851, et déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 6 du livre de plans No 5, ledit lot No 4 mesurant 33 pieds de face au Chemin Gentilly, 74 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur le côté gauche, 86 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 5 et 30 pieds 6 pouces en largeur dans le fond; ledit lot No 5 mesurant 33 pieds de face au Chemin Gentilly, 86 pieds 11 pouces 3 lignes sur le côté gauche du lot No 4, 92 pieds 3 pouces sur le côté droit et 32 pieds 6 pouces dans le fond. Ladite propriété est aussi décrite sur un plan dressé par Arthur de Armas, ex-député voyer de ville, le 24 décembre 1858, et d'après ledit plan ledits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 de l'ilet No 1520 et mesurent ensemble 66 pieds de face du Chemin Gentilly, 65 pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Laharpe de 106 pieds et 6 pouces et la profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près du Chemin du Bayou de 74 pieds 8 pouces et 3 lignes; ledit devis de la date du 24 décembre 1888 étant annexé à un acte passé pardevant John G. Eustis, notaire de cette ville, sous la date du 18 mai 1906.

Les améliorations de la propriété ci-dessus comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises contenant neuf chambres habitables, bâtisse toujours occupée comme un salon de liqueurs et maison de logement en activité.

Conditions—Un moitié ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à crédit de un an à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de ladite vente devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre, et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur ainsi que privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acheteur et la police d'assurance transférée au détenteur du billet et l'acquéreur devra payer en sus du prix d'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1909, et fera un dépôt au moment de l'adjudication de dix pour cent du prix de l'achat entre les mains de l'encanteur. L'acte de vente pardevant Ben J. Davis, notaire.

9 déc—9 12 19 26—jan 2 9 11

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages, élégante et moderne avec grand terrain.

No 3605 rue PRYTANIA

Encoignure Nord-Ouest de la rue Foucher
Succession de Mme L. F. Woods
No 90 521—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN CORDILL ET PARKERSON W. A. Kernaghan, Encanteur Bureau No 339 rue Carondelet.

MARDI, le 21 décembre 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 12 novembre 1909 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges servitudes dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 525 borné par les rues Elmire, Urquhart, Désiré et Viaire, lequel dit lot est désigné sur un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville daté du 24 avril 1897 et annexé pour référence à un acte de partage, passé pardevant F. D. Chartonnet notaire, le 4me jour de mai 1897 d'après lequel plan ledit lot mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises subdivisé en deux chambres et cuisine de chaque côté, bâtisses dans le fond, etc., loué à six dollars par côté. Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1909.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

28 nov—28—déc 5 12 19 26 30

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme L. J. SCHNEIDER.

No 91 550—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI, 11 JANVIER 1910,

à midi à la Bourse d'encan des immeubles, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour Division B, daté du 10 décembre 1909 dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite à savoir:—

1° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Kempart, Dryades et Quatrième, désignés comme carré No 275, ladite terre est désignée par le No Quatre et partie de Cinq et mesure vingt sept pieds six pouces plus ou moins de face à la rue Washington, sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après un plan dressé par Edgar Pilié architecte, et annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 31 juillet 1871, les bâtisses sur ladite terre portant le vieux No 307 de la rue Washington.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en font partie situé dans le carré et district décrits en premier lieu, désigné comme partie du No cinq sur un plan d'Edgar Pilié architecte annexé à un acte pardevant Jas Fahey, ancien notaire le 31 juillet 1876, mesurant d'après ledit plan vingt-huit pieds un pouce une ligne plus ou moins de façade rue Washington sur cent vingt neuf pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, passages, privilèges, servitudes avantages, tout ce qui y appartient ou en fait partie situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Jackson, Philippe, Laurent et White (ou Bassin), désigné par le No quinze et mesurant vingt-neuf pieds trois pouces et trois lignes et un quart de face rue Jackson sur une profondeur de cent quarante pieds ensemble avec tout droit, titre, part ou intérêt que la défunte avait ou pouvait avoir dans une allée à l'arrière de ladite propriété, dix pieds de largeur et couvrant rue White.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes avantages et ce qui y appartient ou en fait partie situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurent et White; ledit terrain mesure trente-un pieds six pouces sept lignes et demie de face à la rue Jackson, sur cent quatre pieds de profondeur et de façade rue Laurent formant un des coins des rues Jackson et Laurent, d'après un plan de Adolph Knoll, architecte daté du 7 juin 1852 et déposé en l'étude de W. N. Peters, ancien notaire de cette ville.

5° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Jackson, Philip, Laurent et White (ou Bassin), désigné par le No seize, et mesure vingt neuf pieds trois pouces, trois lignes un quart de face rue Jackson sur une profondeur de cent quarante pieds, ensemble avec tout droit, titre, part ou intérêt appartenant ou ayant pu appartenir à la défunte dans l'allée dans une allée à l'arrière de ladite propriété, de dix pieds de largeur, ouvrant rue White.

6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré No 260 borné par les rues Jackson, White, Rempart (anciennement Laurent) et Joséphine, d'après un plan de J. A. Pueye, architecte, daté du 28 novembre 1845, et déposé en l'étude de A. Chipelis, ancien notaire; ledit terrain forme le coin des rues Jackson et White, et mesure trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face rue Jackson sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue White.

7° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, passages, privilèges, servitudes avantages et ce qui y appartient ou en fait partie, située dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Jackson, Philip, Laurent et White (ou Bassin), désigné par le No sept sur un plan de De Fouilly, voyer, daté de janvier 1835, et mesure trente-un pieds de face avenue Jackson sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en faisant partie situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurent et Dryades (anciennement Carroll), désigné par le No sept sur un plan de L. Sargi, voyer, daté de juin 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, alors notaire, en la paroisse de Jefferson en cet Etat. Ledit terrain mesure trente-un pieds six pouces et six huitièmes de pouce de face à la rue Jackson sur cent vingt pieds deux pouces et deux huitièmes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

AUSSI

UN LOT DE MEUBLES CONSISTANT D'UN DIVAN ET D'UN LINOLEUM

Conditions—Pour les meubles — Comptant.

Pour les immeubles — Un tiers ou plus comptant à l'option de ou des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à crédit de un et deux ans, garanti par des billets hypothécaires au vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication les taxes d'Etat de 1909 et toutes les taxes subséquentes d'Etat et de ville seront payées par le ou les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication; le ou les acquéreurs paieront tous les certificats exigés et seront attachés aux actes de vente. Les loyers ne seront dus aux acquéreurs qu'à partir de la date de la signature de l'acte de transfert; 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 déc—11 12 19 26—jan 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

SANS EVALUATION, SANS LIMITES NI RÉSERVES.

Comptes courants Comptes courants
A vendre en bloc.

Louis F. Ernst vs Ideal Laundry Company Ltd

No 90,537—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 18 décembre 1909 à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 3 décembre 1909 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée

Un lot de comptes ouverts, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

7 déc—7 12 18

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

1332-34 Rue Elmire, près Villere.

SUCCESSION DE LAWSON CAIN

No 91 184—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne JEUDI le 30 décembre 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire de la succession de Lawson Cain, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges servitudes dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 525 borné par les rues Elmire, Urquhart, Désiré et Viaire, lequel dit lot est désigné sur un plan de C. Lucas Lewis, député voyer de ville daté du 24 avril 1897 et annexé pour référence à un acte de partage, passé pardevant F. D. Chartonnet notaire, le 4me jour de mai 1897 d'après lequel plan ledit lot mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises subdivisé en deux chambres et cuisine de chaque côté, bâtisses dans le fond, etc., loué à six dollars par côté. Dans un voisinage qui s'améliore.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1909.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

28 nov—28—déc 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Deux Cottages Doubles de Choix,

1712-14 et 1716 1s rue St-Antoine.

Succession de Mme Mary S. Isambourg veuve de Wm Schaumburg et de William Schaumburg, consolidée.

Nos 90,095 et 90,096—Cour Civile de District Division E

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne JEUDI le 6 janvier 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en cette ville en vertu d'un jugement définitif en cour ouverte le 12 novembre 1909 et signé en cour ouverte le 18 novembre 1909 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District